

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Archie Martin, conseiller
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Sont absents : MM. Yannick Sauvé, conseiller
Michel Sauvé, conseiller

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

2016-02-028

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2016-02-029

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 et de la séance extraordinaire du 18 janvier 2016

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 et de la séance extraordinaire du 18 janvier 2016 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-030

Nomination d'un coordonnateur adjoint des mesures d'urgence

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu de nommer M. Tommy Thibault, directeur au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, au poste de coordonnateur adjoint des mesures d'urgence en remplacement de Mme Chantal Lemieux, directrice générale, qui occupait ce poste depuis avril 2008.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

2016-02-031

Adoption du règlement 288-01-2016 amendant le règlement 288-2011 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 288-01-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 288-01-2016 amendant le règlement 288-2011 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection, de composer la liste des soumissionnaires sur invitation et le choix des soumissionnaires invités.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement 288-01-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-032

Adoption du règlement numéro 338-2016 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 338-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 338-2016 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 338-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité

2016-161

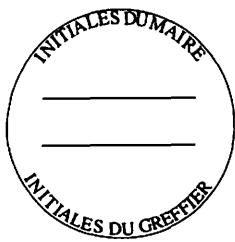
Avis de motion – règlement relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud sera proposé pour adoption. Le maire, Hans Gruenwald Jr., fait présentation d'un résumé du projet de règlement.

2016-162

Avis de motion – règlement relatif aux règles d'utilisation des sentiers de L'escapade

Avis de motion est donné par Danny Lalonde à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement relatif aux règles d'utilisation des sentiers de L'escapade sera proposé pour adoption.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

2016-163

Avis de motion – règlement décrétant une dépense et un emprunt dans le projet d'aménagement d'une piste cyclable

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement décrétant une dépense et un emprunt dans le projet d'aménagement d'une piste cyclable sera proposé pour adoption.

2016-02-033

Comptes à payer

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 8 février 2016, totalisant 193 683,72 \$ pour le fonds d'administration, 3 391,76 \$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 25 512,62 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-034

Création de la « Bourse de la Ville de Rigaud » - Collège Bourget

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu de remettre, lors de la collation des grades des élèves de 5^e secondaire du Collège Bourget, la « Bourse de la Ville de Rigaud » de 1 000 \$ conjointement à la médaille du Gouverneur général du Canada à l'élève ayant maintenu la meilleure moyenne générale durant ses 5 années au secondaire.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-035

Soirées Méritas 2015-2016 – école secondaire Soulanges

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil octroie la somme de 90 \$ pour les Soirées Méritas à l'école secondaire Soulanges qui se tiendront les 24 et 25 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-036

Subvention au Ciné-Club La Boîte lumineuse - année 2016

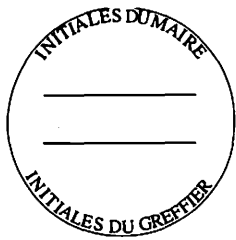
Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 900 \$, pour l'année 2016, à l'organisme à but non lucratif Ciné-Club La Boîte lumineuse pour favoriser la projection de films de répertoire dans notre région et de permettre l'accessibilité à un tarif réduit pour la population de Rigaud.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-037

Politique d'attribution des subventions en loisir – Liam et Aïka Faille

Il est proposé par Danny Lalonde et unanimement résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Faille, Liam	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de hockey international de Lévis 11 au 21 février 2016 Lévis, Québec	250 \$
Faille, Aïka		Compétition provinciale de Cheerleading – Challenge Mosquito Ville de Québec 30 janvier 2016	250 \$

Adoptée à l'unanimité

2016-02-038

Subvention au Cercle d'histoire de Rigaud

Il est proposé par Archie Martin et résolu de verser une somme de 3 000 \$ à titre de subvention au Cercle d'histoire de Rigaud.

Pour sa part, le Cercle d'histoire de Rigaud s'engage à

- accompagner la Ville dans la continuité de son projet du Circuit patrimonial et culturel raconté (2^e phase) en proposant des bâtiments dont l'historique est pertinent pour en faire un panneau;
- établir une liste chronologique et une description des événements de type « catastrophe » survenus à Rigaud depuis son existence, et
- travailler avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville afin de finaliser le projet inachevé de la Poudrière.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-039

Abrogation de la résolution numéro 2015-12-501 - programme d'aide à l'amélioration du réseau routier 2015 - chemins et rues des Cèdres, Bourget, de la Grande-Ligne, D'Amour et du Chanoine-Brazeau

Il est proposé par Archie Martin et résolu d'abroger la résolution numéro 2015-12-501 - programme d'aide à l'amélioration du réseau routier 2015 - chemins et rues des Cèdres, Bourget, de la Grande-Ligne, D'Amour et du Chanoine-Brazeau.

Adoptée à l'unanimité

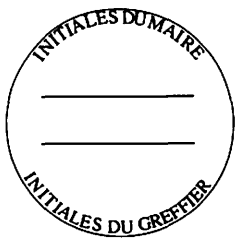
2016-02-040

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier 2015 – chemins et rues des Cèdres, Bourget, de la Grande-Ligne, D'Amour et du Chanoine-Brazeau

Il est proposé par Archie Martin et résolu que le conseil

- approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins et les rues des Cèdres, Bourget, de la Grande-Ligne, D'Amour et du Chanoine-Brazeau, pour un montant subventionné de 11 300 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et
- confirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur lesdits chemins dont la gestion incombe à la Ville de Rigaud et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

2016-02-041

Gestion du personnel – fin d'emploi de Martine O'Leary au poste de préposée à la taxation et à la paie et au poste de secrétaire aux Services récréatifs et communautaires (remplacement)

Considérant la résolution numéro 2015-09-379;

Considérant qu'il est décrété que la date de départ sera officialisée par voie de résolution du conseil suite à son remplacement au poste de préposée à la taxation et à la paie;

Considérant également la fin de son mandat de remplacement au poste de secrétaire aux Services récréatifs et communautaires;

Par conséquent,

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil autorise, suite à la recommandation de la direction générale, de mettre fin à l'emploi de Martine O'Leary au poste de préposée à la taxation et à la paie à compter du 23 octobre 2015 et, pour le remplacement à titre de secrétaire aux Services récréatifs et communautaires, à compter du 11 janvier 2016, le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols blancs.

Adoptée à l'unanimité

Divulgations d'intérêts

Monsieur le conseiller André Boucher déclare qu'il a ou qu'il est susceptible d'avoir un intérêt pécuniaire particulier dans le dossier suivant et qu'il s'abstient de participer aux délibérations et de voter. Il demande aussi à ce que mention en soit faite au procès-verbal de la présente assemblée.

2016-02-042

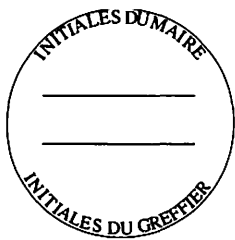
Gestion du personnel temporaire à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires – mouvements de personnel – février 2016

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu, suite à la recommandation de la direction générale, de procéder aux embauches et aux fins d'emplois, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	A compter du
Boucher, Julien	Guide-patrouilleur interprète	16 janvier 2016
Giroux, Vincent	Guide-patrouilleur interprète	23 janvier 2016
Beauregard-Paquin, David	Animateur en gymnase	5 février 2016
Fins d'emplois		
Nom, prénom	Poste	A compter du
Ranger, Mélanie	Guide-patrouilleur interprète	14 octobre 2015
Deschamps, Jean	Guide-patrouilleur interprète	28 décembre 2015

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

2016-02-043

Gestion du personnel administratif de la Ville de Rigaud - création du poste de directeur(trice) des communications et des relations avec le milieu

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser la création du poste de directeur(trice) des communications et des relations avec le milieu. Le tout selon les politiques et modalités d'emploi des employés cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-044

Gestion du personnel administratif de la Ville de Rigaud - création du poste de directeur(trice) du développement économique

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser la création du poste directeur(trice) du développement économique. Le tout selon les politiques et modalités d'emploi des employés cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-045

Autorisation de signature de la convention collective des cols blancs de la Ville de Rigaud

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu

1. d'autoriser le maire, Hans Gruenwald Jr., et la directrice générale et trésorière, Chantal Lemieux, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, la convention collective des employés cols blancs, et
2. d'autoriser la directrice générale et trésorière, Chantal Lemieux, à payer tout montant rétroactif relatif à ladite convention collective.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-046

Autorisation de signature de la convention collective des cols bleus de la Ville de Rigaud

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu

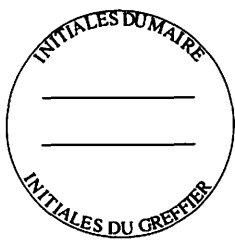
1. d'autoriser le maire, Hans Gruenwald Jr., et la directrice générale et trésorière, Chantal Lemieux, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, la convention collective des employés cols bleus, et
2. d'autoriser la directrice générale et trésorière, Chantal Lemieux, à payer tout montant rétroactif relatif à ladite convention collective.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-047

Autorisation d'appel d'offres – 1) aménagement d'une piste cyclable - 2) acquisition d'un camion de service au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu - 3) auditeurs indépendants pour les exercices financiers se terminant au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 – 4) vidange de boues de fosses septiques pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

1. aménagement d'une piste cyclable;
2. acquisition d'un camion de service au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu;
3. auditeurs indépendants pour les exercices financiers se terminant au 31 décembre 2016, 2017 et 2018;
4. vidange de boues de fosses septiques pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-048

Développement résidentiel Les Jardins du Suroît - phase III - dossier de cessions d'infrastructures - lot 4 708 602

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que, dans le dossier de cessions d'infrastructures du développement résidentiel Les Jardins du Suroît, le conseil

1. autorise la cession du lot 4 708 602 incluant les travaux municipaux et d'infrastructures décrits aux ententes signées avec le promoteur les 2 juin 2011 et 12 octobre 2011;
2. autorise le maire, Hans Gruenwald Jr. ou, en son absence, le conseiller Michel Sauvé, et la greffière, Hélène Therrien ou, en son absence, Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, tous les actes et les documents donnant plein effet à ladite résolution, et
3. autorise ces signatures devant M^e Marie-Hélène Rivest qui est mandatée par le promoteur. Tous les frais de notaire et autres honoraires inhérents au dossier sont payables par le promoteur.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-049

Abrogation de la résolution numéro 2015-12-521 - projet de prolongement du boulevard Carmen - offre d'achat d'une partie du lot numéro 3 608 552 au Gouvernement du Canada

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'abroger la résolution numéro 2015-12-521 - projet de prolongement du boulevard Carmen - offre d'achat d'une partie du lot numéro 3 608 552 au Gouvernement du Canada.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-050

Projet de prolongement du boulevard Carmen - offre d'achat d'une partie du lot numéro 3 608 552 au Gouvernement du Canada

Attendu que la circulation sur la rue Saint-Jean-Baptiste E. devient de plus en plus problématique aux heures de grande affluence;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Rigaud et de ses contribuables de soulager la rue Saint-Jean-Baptiste E. en prolongeant le boulevard Carmen;

Attendu que le prolongement du boulevard Carmen permettrait de relancer le développement commercial et domiciliaire dans ce secteur de la Ville;

Attendu la levée d'une partie de la servitude de nonaccès au chemin de la Mairie par le Gouvernement du Québec;



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

En conséquence,

Il est proposé par André Boucher et résolu

1. De présenter une offre d'achat d'une partie du lot numéro 3 608 552 d'une superficie de 4 367,2 mètres carrés tel que décrite comme étant le lot projeté numéro 5 748 463 au plan préparé par M. Claude Bourbonnais en date du 14 décembre 2015, portant le numéro de dossier B 9202-2A, minute 15 721, pour une somme de 126 648,80 \$, soit 29 \$ du mètre carré;
2. D'autoriser le maire, Hans Gruenwald Jr. ou, en son absence, Michel Sauvé, conseiller, et la greffière, Hélène Therrien ou, en son absence, Chantal Lemieux, à signer, pour et au nom de la Ville tous les documents (offre d'achat, contrats, plans, etc.) requis et permettant l'acquisition des terrains précédemment décrits;
3. D'autoriser la transmission du projet de transaction au gouvernement du Québec pour fins d'autorisation, et
4. De mandater M^e Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

Le tout payable par le surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-051

Dérogation mineure – 21, rue Guyanne – 3^e demande – diminution de la profondeur d'un lot projeté à des fins résidentielles – lot projeté 5 783 123 – zone H-172

Le maire explique la demande et invite les personnes présentes à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure présentée pour l'immeuble situé au 21 de la rue Guyanne, lot projeté 5 783 123.

Considérant que la demande a pour effet de permettre, pour le lot projeté 5 783 123, une profondeur de 22,84 m au lieu de 35 m contrairement, et tel qu'exigé au règlement de zonage 275-2010, tel qu'amendé, article 3.4.1, grille H-172;

Considérant le plan du projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre, Claude Bourbonnais, dossier B 7586-10, minute 15 832 et daté du 25 août 2015;

Considérant les conditions d'exercices de la dérogation mineure par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, articles 145.1 à 145.5;

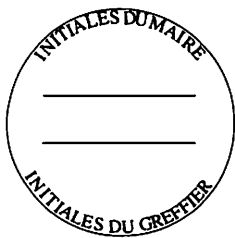
En conséquence, il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure pour le 21 de la rue Guyanne, lot projeté 5 783 123 – zone H-172, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-052

Dérogation mineure – rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40) – hauteur du bâtiment projeté pour la future caserne incendie – lot 5 832 565 – zone C-103

Le maire explique la demande et invite les personnes présentes à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure présentée pour l'immeuble qui sera situé sur une rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40), lot 5 832 565.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

Considérant les plans produits par la firme J. Dagenais Architecte + Associés, dossier AR14-1589 et datés du 14 janvier 2016;

Considérant les conditions d'exercices de la dérogation mineure par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, articles 145.1 à 145.5;

En conséquence, il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure pour la future caserne incendie sur une rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste O., à la sortie 9 de l'autoroute 40), lot 5 832 565 – zone C-103, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-053

Projet de lotissement – rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à la sortie 9 de l'autoroute 40) et remplacement des lots 4 026 003, 4 197 411 et 5 412 408 par les lots projetés 5 832 564 à 5 832 567 – zone C-103

Considérant le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Claude Bourbonnais, daté du 25 janvier 2016, minute 15 988, dossier B9856-2A;

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, accepte le projet de lotissement ainsi que le plan de remplacement préparé par l'arpenteur géomètre, Claude Bourbonnais, daté du 25 janvier 2016, minute 15 988, dossier B9856-2A – lots projetés 5 832 564 à 5 832 567 – zone C-103.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-054

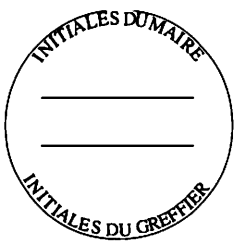
PIIA – projet de lotissement - rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à la sortie 9 de l'autoroute 40) – remplacement des lots 4 026 003, 4 197 411 et 5 412 408 par les lots projetés 5 832 564 à 5 832 567 – zone C-103

Considérant le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Claude Bourbonnais, daté du 25 janvier 2016, minute 15 988, dossier B9856-2A;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-103;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative au remplacement des lots 4 026 003, 4 197 411 et 5 412 408 par les lots projetés 5 832 564 à 5 832 567 au projet de lotissement - rue projetée (près de l'ancienne halte routière du 100 de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, à la sortie 9 de l'autoroute 40) – zone C-103, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 8 février 2016, à 19 h 30**

2016-02-055

PIIA – 120 (projeté), chemin du Versant – construction d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant – lot 3 609 446 – zone H-38

Considérant les plans, les échantillons et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone H-38;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative à la construction d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant au 120 (projeté) du chemin du Versant – lot 3 609 446 – zone H-38, le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-056

Cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (10 %) – 3^e demande – chemin Saint-Georges - remplacement du lot 3 610 676 par les lots projetés 5 205 356 à 5 205 358 – zone H-54

Considérant le plan de remplacement préparé par l'arpenteur-géomètre, Benoit Rolland, dossier R 20182-1-1, minute 12 176 et daté du 5 décembre 2012;

Il est par conséquent proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil

- accepte le plan de remplacement préparé par l'arpenteur-géomètre, Benoit Rolland, dossier R 20182-1-1, minute 12 176 et daté du 5 décembre 2012;
- décrète que la compensation aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soit versée en argent, soit l'équivalent 10 % de 197 514,5 m²; dont la valeur sera établie par un évaluateur agréé aux frais du requérant.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

Période de questions ou de commentaires allouée aux membres du conseil

Les membres du conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au conseil.

2016-02-057

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 48.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière